

«De plus en plus, les cultures se nourrissent les unes des autres; les accords de ce type permettent à deux pays de resserrer leurs liens et procurent aux artistes et créateurs des deux pays de nouveaux débouchés pour leurs produits, tout en proposant aux consommateurs une plus grande ouverture sur le monde», a déclaré M. Beatty.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874